

La fausse querelle des «exotiques» en sylviculture

Bernard Boullard

Citer ce document / Cite this document :

Boullard Bernard. La fausse querelle des «exotiques» en sylviculture. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 55, fascicule 2, 1984. Forêts. pp. 194-200;

doi : <https://doi.org/10.3406/rgpso.1984.2973>

https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1984_num_55_2_2973

Fichier pdf généré le 20/03/2019

Resumen

La falsa disputa de los « exóticos » en silvicultura. Las aportaciones de la paleobotánica llevan a moderar los juicios sobre la introducción de especies calificadas de « exóticas ». Para la salud del monte francés, lo que conviene ante todo es respetar la perfecta adecuación de cada especie al biotopo en el que se la quiere implantar.

Abstract

The false quarrel about the « exotic » species in silviculture. The data of paleobotany must induce one to moderate his appreciations as regards the introduction of so-called « exotic » species. What the French forest requires before all, to be saved, is the respect of the correspondance between each species and the biotope in which one decides to plant it.

Résumé

Les données de la paléobotanique incitent à tempérer les jugements en face des introductions d'essences forestières prétendues « exotiques ». Pour le salut de la forêt française ce qui convient avant tout c'est de respecter la parfaite correspondance entre chaque essence et le biotope dans lequel on décide de l'implanter.

La fausse querelle des "exotiques" en sylviculture,

par Bernard Boullard *

Selon Littré, on doit tenir pour *exotique* ce « qui n'est pas naturel au pays ». Il est, bien entendu, diverses acceptions pour le mot « pays ». On peut songer à un continent tout entier, à un Etat, à une province, voire au simple terroir... et, naturellement, dans tous ces cas, on se croira autorisé à qualifier l'essence nouvellement installée d'exotique. C'est dire que les nouveaux élus de pays plus ou moins lointains, aussi bien que de divers lieux d'Europe, si ce n'est simplement d'une autre région française initialement privilégiée, viendront se surajouter. Dans tous les cas, lorsqu'il s'agit de végétaux ligneux, ce seront donc, apparemment, des plantes « dépayées ».

Si nous pouvons rapporter ici, succinctement, une anecdote significative, nous dirons combien un grand naturaliste amateur « de chez nous » fut un jour, lors de la visite d'une collection d'essences ligneuses, choqué d'entendre notre guide, forestier chevronné, vanter les mérites de telle ou telle espèce « exotique » de plus en plus présente dans les massifs boisés de la région. Absolument fier de ses seuls Chênes, Hêtres ou ... Pommiers normands, le visiteur courroucé nous planta là et, dépité, partit en grommelant. Nous le comprîmes, l'espace d'un instant, pendant ce que nous appellerons la phase sentimentale de notre réflexion, mais ne pûmes le suivre jusqu'au bout de son intransigeance dès que l'argumentation scientifique reprit sa juste place, la première. En effet, si la France avait conservé *toutes* les essences qui y trouvèrent un milieu favorable à travers les époques géologiques, nous devrions vous imposer de très longues énumérations pour tenter d'en rendre compte... Mais nous ne procéderons qu'à un

* Labo. de biologie végétale, Faculté des Sciences, Université de Rouen, 76130 Mont-Saint-Aignan.

survol de nos connaissances et tairons donc, *a fortiori*, les données, pourtant remarquables, concernant d'autres pays, d'autres territoires (y compris le Groënland, la Sibérie ou l'Alaska, de nos jours devenus si inhospitaliers) pour nous intéresser au seul périmètre de l'actuelle France. En outre nous ne sortirons point du monde des arbres (alors qu'il fut récolté et étudié de multiples autres restes de végétaux, moins massifs il est vrai !).

Dès le Trias Supérieur (220 millions d'années) crurent chez nous des Cupressacées. Selon le dévoué de leurs restes, notre collègue lyonnais Lemoigne, il pourrait s'agir de *Cupressus* ou de *Cryptomeria*, comparables à ceux qui ne se rencontrent plus, de nos jours, qu'en Extrême-Orient.

Le *Ginkgo biloba* qui ne vit plus, spontanément, qu'en Chine nord-orientale, était, au Jurassique, répandu dans le monde entier, et en France en particulier. De même le monde majestueux des Séquoias (dont l'aire actuelle est très réduite aux Etats-Unis, dans les Montagnes Rocheuses) honorait alors notre pays de sa présence, voilà 150 millions d'années. Il ne serait probablement pas vain, dans les terrains de cette époque, de rechercher chez nous des archétypes d'Angiospermes ligneuses au-delà des *Propalmophyllum* que l'on a déjà découverts.

Au cours du Crétacé (135 à 60 millions d'années), la diversité des essences se manifesta avec, entre autres, les *Pinus* des environs de Wassy (Haute-Marne) ; les *Araucaria* (conifères regroupés de nos jours en Amérique du Sud, en Australie et dans des îles du Pacifique) du cénomaniens de Nogent-le-Rotrou, les Séquois, déjà cités, qui vécurent alors en Provence, et les *Magnolia* du Sénonien du Midi (maintenant cantonnés en Asie et en Amérique).

A l'Eocène, le Thanétien de France nous a livré des restes de *Laurus*, de *Juglans*, de *Tilia*, de *Betula*, d'*Alnus*, d'*Ulmus*, de *Populus*, de *Salix*, d'*Acer* ou de *Carpinus*... avant que l'on acquière l'assurance que le *Taxodium* (ou Cyprès chauve, de nos jours localisé en Amérique du Nord), les *Podocarpus* (d'Asie, du Pacifique, d'Afrique tropicale ou d'Amérique du Sud), les *Ficus* et les *Persea* (d'Amérique et des Canaries) se dressaient fièrement chez nous au Sparnacien et à l'Yprésien. Pareille exubérance devait caractériser la végétation arborée du Lutétien avec ses Myrtacées, ses Protéacées tropicales, ses *Callitris*, ses *Taxus* ou ses *Thuja*...

Au cours de l'Oligocène, l'inventaire de notre flore ligneuse s'enrichit encore des *Libocedrus* (confinés actuellement en Amérique du Nord et dans le Pacifique), des *Cinnamomum* extrêmes-orientaux, des *Gleditsia* et des *Acacia*, cependant que la riche flore des gypses d'Aix a fourni des restes de *Microptelea* et de *Diospyros* (maintenant asiatiques), de *Bombax* (inféodés aux forêts tropicales), sans oublier des *Sterculia* pareillement tropicaux ni le *Tetraclinis articulata* (qui a survécu, presque en voisin, puisque c'est maintenant le « Thuja » d'Afrique du Nord).

L'existence au Miocène (25 à 13 millions d'années) de Lauriers et de *Zizyphus* (les Jujubiers des zones intertropicales), celle de *Caesalpinia* et d'*Ostrya* (dont le *carpinifolia* qui a su trouver refuge, chez nous, jusqu'à nos jours, dans le seul Sud-Est : Corse et Alpes-Maritimes), ne font aucun doute, avant que le Pliocène du Massif Central nous révèle l'*Abronia bronni* (Nyctaginacée désormais confinée aux Montagnes Rocheuses) et des forêts exubérantes de *Sassafras* (américains de nos jours) et de *Persea*, cependant que la flore xérothermique de Meximieux (dans l'Ain), riche de *Quercus*, de *Tilia*, d'*Acer*, recèle aussi des *Glyptostrobus* (qui ne se rencontrent plus que dans le Sud de la Chine) et des *Torreya* (actuellement extrêmes-orientaux et nord-américains).

Au début du Quaternaire, il y avait encore en France des essences qui n'ont pu s'y maintenir jusqu'à nous. Citons, par exemple, le *Quercus lusitanica* (aujourd'hui uniquement confiné à la péninsule ibérique), le *Parrotia*, ou Arbre de fer (avec une seule espèce actuelle du sud de la Caspienne) et, parmi bien d'autres, les *Zelkova*, réfugiés depuis dans le Caucase, en Chine ou au Japon.

Pendant les épisodes interglaciaires, le *Laurus canariensis* (aujourd'hui disparu d'Europe) s'avança jusqu'en Seine-et-Marne, cependant qu'après la troisième glaciation, près de Nancy, croissaient encore des Mélézes (repliés depuis dans les Alpes et les Carpathes), des Epicéas (que l'on ne trouve plus, au plus près, que dans les hautes Vosges) et des Pins de montagnes. De nos jours, dans cette plaine lorraine, les Conifères spontanés ne comptent plus que le Génévrier commun.

Jusqu'au terme des derniers assauts des glaciations il y eut encore, ici et là, des mouvements amples, majestueux, des modifications des aires de diverses essences mimant, sans bouger, un troupeau qui transhume. On sait même, grâce à la précision des données de la palynologie notamment, que les diverses périodes (arctique, subarctique, préboréale, boréale, atlantique, subboréale, subatlantique) qui se sont succédées depuis environ 200 siècles, ont encore alimenté ce « ballet » des essences ligneuses, cette remise en cause des territoires d'élection, commandée par les aléas climatiques.

Nombre de genres actuels, surtout en matière de plantes, ont donc connu une distribution géographique beaucoup plus étendue que de nos jours ! C'est là un des éléments de base de la théorie de l'hologénèse, selon laquelle « au cours des temps géologiques, les espèces nouvelles ont pu naître en maints endroits à la fois et y évoluer. Elles n'auraient donc pas eu, nécessairement, à émigrer pour peupler d'autres continents. L'évolution de leurs aires de répartition serait, au contraire, marquée à travers les siècles de siècles, par une réduction centripète ».

Nous pouvons donc soutenir qu'avec un certain recul la notion « d'exotisme des essences » n'est qu'un faux problème lorsque des écologistes dangereusement fixistes entendent le brandir pour faire

reculer l'innovation en sylviculture. La plupart des prétendues « introductions » ne sont en fait que des « ré-introductions ». De tels propos ne signifient aucunement que nous demeurons serein en toutes circonstances. Mais c'est naturellement sur un autre terrain que celui des « habitudes acquises », des paysages réputés « traditionnels » et de fait intangibles, qu'il faut placer la discussion en tentant de répondre à diverses questions du type des suivantes. Pourquoi recourir à de (prétendues) exotiques ? Dans quelles conditions peut-on réussir l'opération ? Quelles essences sont les mieux aptes à s'y prêter ?

L'introduction intense de nouvelles essences a paru s'imposer avec force depuis quelques décennies dans les massifs français, après de spectaculaires réussites ponctuelles remontant au début du siècle, voire au-delà. On y a peut-être eu recours, chez quelques esthètes, pour varier la composition des ensembles ligneux et améliorer le coup d'œil; mais des objectifs bien plus importants encore ont été poursuivis, et notamment la diversification de la fourniture de produits ligneux économiquement intéressants, la diversification de l'écosystème au niveau de sa strate la plus haute afin de contribuer à renforcer sa stabilité.

En effet, pouvons-nous dire au devant de quels mécomptes on est allé avec des peuplements d'apparence pourtant aussi majestueuse que la hêtraie pure ou la pessière uniforme ?

Lors d'une tentative d'introduction, on ne pourra parler de réussite que dans la mesure où l'essence nouvelle pour le massif s'y reproduira spontanément. On reconnaîtra alors qu'elle a pris place, d'elle-même, au sein des essences autochtones.

Il est conseillé, pour y parvenir, de procéder à des essais modestes mais significatifs, avant de passer à une authentique « plantation ». L'essai initial destiné à juger des aptitudes de l'essence testée, au plan pédologique aussi bien qu'au plan climatique, correspond très exactement à ce qui se fait, depuis des décennies, dans les arbo-retums. Le succès ne sourira qu'à la condition de respecter une bonne harmonie de climat entre celui de la station d'origine et celui du nouveau lieu d'implantation.

Il conviendra assurément de toujours se méfier, par la suite, lors du passage à une autre échelle, d'éventuelles influences de provenances différentes, d'écotypes insoupçonnés ou trop légèrement négligés. Il ne nous paraît point utile, à cet égard, de développer les exemples classiques des *Pinus uncinata*, *Pinus mughus*, et *Pinus pumilio* à l'intérieur de l'espèce initiale *Pinus montana*, ou celui de l'espèce collective *Pseudotsuga menziesii* au sein de laquelle on sait distinguer les variétés *menziesii* (Douglas vert) et *glauca* (Douglas bleu). Il n'est pas non plus dans nos intentions de parler des variations morphologiques et biologiques à l'intérieur d'une même sous-espèce, voire d'une simple variété !

S'agissant d'introductions, la Normandie est particulièrement pro-

pice à de tels essais de conquête ou de « re »-conquête de territoires par des « exotiques ». En effet, de la Bresle au Couesnon, y coexistent : un climat de type océanique dont les faibles écarts thermiques garantissent des froids hivernaux supportables par la plupart des essences de pays tempérés, une hygrométrie élevée et une pluviométrie bien répartie, et une insolation relativement faible. L'un des rares risques sérieux, au plan sylvicole, est celui de possibles gelées de printemps préjudiciables aux essences à débourrement précoce.

*

**

En France, quelles essences ligneuses tenues pour « nouvelles » à l'échelle de la vie humaine, ont déjà acquis, ou ne manqueront pas d'acquérir sous peu, leurs titres de noblesse en qualité d'essences forestières ? Répondre à cette interrogation impose la prudence. En effet, tout succès de sujets isolés, en arboretums, voire, à l'étape suivante, de simples bouquets d'individus enchâssés au sein d'un massif, n'a pas nécessairement une pleine signification. La liste des introductions possibles en parcs et jardins est beaucoup plus riche que celle des « exotiques » à authentique vocation forestière et... producteurs d'un bois apprécié ! Assurément c'est surtout à des Conifères que l'on songe dans une optique compréhensible de production ligneuse à plus court terme; mais il n'y a pas qu'eux.

Ne parlons pas du Pin sylvestre ou de l'Epicéa commun, venus voilà des dizaines de siècles d'autres contrées européennes d'altitudes ou de latitudes bien particulières, non plus que du *Pinus pinaster* ou encore du *Castanea sativa* dont les aires naturelles, en France même, furent beaucoup plus réduites que les aires actuelles « créées » par l'homme ! Songeons plutôt, dans un premier temps, aux résineux de l'ouest des Etats-Unis et du Canada : les *Abies grandis* et *Pseudotsuga menziesii* (introduits en France en 1842 et testés en forêt d'Eu par Emile Mer dès 1906-1907), le *Picea sitchensis* (pareillement expérimenté depuis 1912 dans le même massif), le *Tsuga heterophylla* aux produits appréciés, le *Thuja plicata* capable de fournir un beau bois de menuiserie, n'ont plus à faire leurs preuves.

Songeons aussi à ces autres Conifères, ambassadeurs d'Extrême-Orient (ce second paradis des Gymnospermes) et qui ont noms *Larix leptolepis* (planté chez nous depuis l'aube du XX^e siècle, voire la fin XIX^e) ou *Cryptomeria japonica*.

Ajoutons-y quelques essences feuillues, quelques hardis compétiteurs de nos Chênes et de notre Hêtre, en citant le *Quercus rubra* que la vitesse de sa croissance fait remarquer après qu'on l'ait largement implanté dans nos parcs depuis près de deux siècles; le *Juglans regia* et les hybrides récemment obtenus, notamment avec le *Juglans sieboldiana* japonais; le *Liriodendron tulipifera* capable de produire un bois de valeur, et depuis longtemps hôte de nos Parcs; ou le *Liquidambar styraciflua* qui sait s'accommoder de sols saison-

nièrement inondés, qui rejette de souche, et produit un beau bois de cœur brun rougeâtre ou rosé, aux usages assez divers et parfois nobles.

Mettons là un terme à une énumération qui ne visait aucunement à être exhaustive. On nous permettra pareillement, bien que n'ignorant aucunement l'origine hybride et en partie « exotique » des peupliers « euraméricains » propagés par clones, de ne pas nous attarder sur le cas de cette sylviculture assez particulière qu'est la populiculture : les « apports exotiques » ont aussi beaucoup contribué à son essor.

Après le drastique et relativement récent appauvrissement de notre flore sous les coups de bûche de rigueurs climatiques, l'homme a été un destructeur d'écosystèmes et, plus près de nous, en maint cas, un apôtre de la monoculture. Une réaction est amorcée. Manifestement la forêt française se ré-enrichit, se re-diversifie. Cela ne nous inquiète aucunement dans la mesure où l'on s'astreint à bien harmoniser les exigences écologiques de l'essence introduite avec les particularités pédologiques et climatiques du lieu auquel on la destine. Cela implique, évidemment, une préalable cartographie des stations afin de confier « la bonne essence au bon endroit ». Nous croyons en la sagesse des forestiers-reboiseurs (qu'ils gèrent un massif privé ou une forêt domaniale). Ils doivent impérativement proscrire la décision aveugle, ou prématurée, l'action brutale, comme mue par un certain snobisme sans souci évident de préservation du patrimoine, et s'astreindre, au contraire, à agir progressivement, sagement, c'est-à-dire prudemment. Face aux éventuelles critiques les plus enflammées, et souvent superficielles, ils conserveront, dans leur camp, l'argumentation scientifique qui met seule à l'abri de l'irréparable... auquel nul n'aspire.

RÉSUMÉ. — Les données de la paléobotanique incitent à tempérer les jugements en face des introductions d'essences forestières prétendues « exotiques ». Pour le salut de la forêt française ce qui convient avant tout c'est de respecter la parfaite correspondance entre chaque essence et le biotope dans lequel on décide de l'implanter.

SUMMARY. — THE FALSE QUARREL ABOUT THE « EXOTIC » SPECIES IN SYLVICULTURE. The data of paleobotany must induce one to moderate his appreciations as regards the introduction of so-called « exotic » species. What the French forest requires before all, to be saved, is the respect of the correspondance between each species and the biotope in which one decides to plant it.

RESUMEN. — LA FALSA DISPUTA DE LOS « EXOTICOS » EN SILVICULTURA. Las aportaciones de la paleobotánica llevan a moderar los juicios sobre la introducción de especies calificadas de « exóticas ». Para la salud del monte francés, lo que conviene ante todo es respetar la perfecta adecuación de cada especie al biotopo en el que se la quiere implantar.

MOTS-CLÉS. — Paléobotanique, forêts, conifères, exotiques, introduction d'essences.